

## British Empire Competition—STATUTS ET RÈGLEMENTS

1. Les entrées doivent être faites sur la formule ci-jointe et envoyées à Mme. Wendy Gibbons, 111 Roe St., Glencoe, Ontario, Canada, N0L 1M0. Phone/Fax: (519) 287-3933 ou par courriel à AandW.Gibbons@gmail.com.
2. Les entrées et les frais doivent être envoyés au plus tard le **15 Octobre 2018**. Les entrées en retard ne seront pas acceptées. Des frais de \$10.00 par entrée sera perçu.
3. Le beurre ou le fromage doivent être envoyé à Hastings Cold Storage, 380 Coleman Street, Belleville, Ontario, Canada K8P 3J4 (613) 962-9953. Seulement le fromage ou beurre reçu avant 12h00 le **Mercredi, le 24 Octobre 2018** seront éligible.
4. Des exposants peuvent être priés de faire une déclaration statutaire que les fromages et le beurre exhibés ont été faits en mois l'où ils ont été entrés et à l'usine appelée par l'exposant sur le formulaire d'entrée.
5. Le fromage en bloc doit être enveloppé dans un papier ou sac d'emballage approuvé. Aucunes autres identifications ne seront acceptées.
6. Les juges évalueront chaque fromage pour la saveur, la texture, l'ouverture, la couleur et la finition. En cas d'égalité des points, le pointage le plus haut accordé pour la saveur déterminera le vainqueur.
7. Le jugement débutera à 9:00 heure du matin Dimanche, le **28 Octobre 2018**.
8. Tous les trophées doivent être retournés à l'association pour la compétition annuelle à moins que la liste de prix spéciaux indique le contraire. Toutes expéditions des trophées seront aux frais de gagnants, et doit être préparées.
9. Tous les trophées doivent être retournés à Hastings Cold Storage dans les mêmes conditions que reçus avant **8 Octobre 2018**. Le coût des réparations sera déboursé par le détenteur du trophée.
10. Les exposants désirant réserver leur fromage ou beurre doivent le faire au moment de l'inscription.
11. Les exposants de cheddar ne désirant pas réserver leur fromage recevront le prix établi dans la Province d'Ontario. Seulement une entrée par classe par usine dans la section de cheddar.
12. Si un beurre ou un fromage montré par un exposant au British Empire Cheese Show est touché par quelqu'un d'autre que les juges, l'exposant sera disqualifié de l'exposition.
13. Tous les fromages des classes de spécialités doivent être expédiés dans leur format original ou clairement identifiés et le poids total minimum de chaque entrée doit être d'au moins 5 livres (2.27 kg).
14. Le grand champion n'est pas éligible au championnat de réserve. Le prochain fromage avec le résultat le plus élevé d'un autre exposant sera donc éligible au championnat de réserve.
15. Fromages Fondu: Les entrées peuvent consistées en des tranches, blocs, à tartiner, ainsi que du fromages cold pack. Toutes les entrées peuvent être en paquets de grosseur pour le consommateur, mais le poids total de chaque entrée doit être d'au moins 2.27kg.
16. Beurre: Chaque entrée doivent consistées en **10 formats de 454 g. (ou la quantité équivalente)** et peuvent être emballées dans les boites. Tous sont éligibles pour un trophée. Des entrées de beurre peuvent être produites à partir du lait de la vache, du lait de la chèvre, ou du lait du mouton.

**Le système de pointage pour la beurre sera: Saveur 45, Texture 15, Humidité 10, Coloré 10, Sel 10, Emballage 10**